



Œuvre Départementale des Centres de Vacances de la Corrèze  
17 Avenue Winston Churchill - BP 157 - 19004 TULLE Cedex  
Tél : 05.55.20.01.04 | Fax 05.55.20.91.17.  
E.mail : odcv@odcv.com | www.odcv.com

**PROCES VERBAL**  
**du Conseil d'Administration**  
**en date du 19 décembre 2012**

Le 19 décembre deux mille douze, à 17heures, le Conseil d'Administration de l'O.D.C.V. Corrèze s'est réuni à l'Hôtel du Département Marbot à TULLE, sous la présidence de Monsieur Robert PENALVA, président de l'O.D.C.V.

**Administrateurs présents :**

Monsieur Robert PENALVA  
Monsieur Henri SALVANT  
Monsieur Jean Marie ROCHE, représenté par Madame Christiane ROSIER  
Monsieur Gérard BONNET, représenté par Monsieur PENALVA  
Madame Nicole CHAUMONT  
Madame Martine LAVAL  
Monsieur Paul BESSE  
Monsieur Michel LAURENT-BRUZY  
Madame Michelle LAURENT-BRUZY  
Madame Edith DELMAS  
Monsieur Bertrand MASSOULIER  
Monsieur Jean Claude BRASSEUR  
Madame Brigitte REBUFFIE  
Monsieur Philippe ARMAND  
Madame Isabelle DOULCET DUDEMAINE  
Monsieur Alain DELAGE

**Administrateurs absents excusés :**

Monsieur Daniel CHASSEING  
Monsieur Alain VACHER  
Monsieur Georges PEYRAMAURE  
Monsieur Bruno RIBIERE  
Madame Magalie LACHASSAGNE

**Assistaient également au Conseil d'Administration :**

Monsieur Thierry BENAZETH  
Monsieur Dominique POUGET  
Monsieur Jean Paul BARTHOUT représentant DASEN  
Monsieur Fabien BASSET, DDCSPP.

## **1- Allocution du Président :**

Après avoir souhaité la bienvenue aux participants, Monsieur Robert PENALVA présente la liste des excusés, et sans plus attendre ouvre la séance du conseil.

## **2- Approbation du procès verbal du CA du 28 mars 2012:**

Le procès verbal est approuvé à l'unanimité.

## **3-Présentation de la nouvelle équipe. (Thierry BENAZETH)**

Thierry Benazeth fait une présentation rapide de la nouvelle équipe, puis se présente après avoir laissé le soin à Dominique POUGET d'en faire autant.

Thierry profite de l'occasion pour présenter dans le cadre d'un « Trombinoscope » l'ensemble des personnels afin de poser une image sur un nom

## **4- Activités 2012 à travers quelques chiffres de fréquentation. (T Benazeth et Dominique Pouget)**

**Chamonix :** baisse de 1.5% du nombre de journées (soient - 251 journées sur un total de 15.686 journées essentiellement liée à la baisse du nombre de journées classes de découvertes et groupes, compensée en partie par l'augmentation du nombre de journées famille. Le CA est en baisse de 58.000€ pour un total de 844.000€.

**La Martière Oléron :** augmentation du nombre de journées de 3038 journées s'expliquant essentiellement par l'ouverture du bâtiment de la Perroche accueillant des juniors (colonies et classes de découverte). De ce fait ceci se traduit également par une augmentation du CA de 149.000€ passant ainsi à 1.018.334€.

**Le siège :** baisse du nombre de journées du siège par effet mécanique, car les séjours juniors en bord de mer sont organisés à la Martière directement et non plus sous traités par le siège comme avant auprès d'un autre prestataire. De ce fait, ceci explique en large partie la baisse du chiffre d'affaire de 57.000€ passant à 208.740€.

### **Classes de découvertes corréziennes :**

Après être passé sous la barre des 1000 élèves en 2011 (940) les effectifs remontent en 2012 à 1158 élèves dont 1049 inscrits dans le cadre du plan départemental et plan ville de Brive.

Dans le cadre du plan intégration 6<sup>ème</sup>, 456 élèves issus de 5 collèges sont partis contre 340 en 2011.

## **5- Compte de résultat de l'année 2012 (Monsieur Massoulier)**

La projection des données comptables dont nous disposons au 17 décembre fait apparaître que le compte de résultat de l'année 2012 se soldera par un déficit, et que celui-ci devrait être de l'ordre de 80 000 €.

En première analyse, ce déficit résulte :

- d'une diminution des produits d'exploitation, qui sera de 2 % environ par rapport à l'année précédente ; les produits des ventes de séjours sont en effet restés stables alors que la subvention de fonctionnement attribuée par le Conseil Général a été réduite de 74 000 € à 17 000 €.

La réduction de cette subvention était prévue mais elle aurait dû être compensée par une progression des ventes, qui ne s'est pas produite parce que le niveau de fréquentation attendu n'a pas été atteint sur certains séjours, et par une augmentation des tarifs des séjours aidés, qui a bien été appliquée mais qui se révèle insuffisante. Il convient donc, sur ce dernier point, de faire les ajustements nécessaires au plus vite.

-d'une progression plus importantes que prévu des charges de personnel : + 9,7 %, due en grande partie à l'indemnité de rupture conventionnelle versée à Jean-Paul TRICHET lorsqu'il a quitté l'ODCV.

Nous avons la certitude que l'année 2012 se soldera par un déficit, mais le montant de celui-ci, estimé actuellement à 80 000 €, peut encore évoluer sensiblement, dans un sens ou dans l'autre, en fonction des écritures de régularisation et des dotations aux amortissements et aux provisions que nous aurons à passer en fin d'exercice.

## **6 - Investissements et budget prévisionnel 2013 par secteur et global, et perspectives de fonctionnement et développement 2013. (Monsieur Massoulier et T. Benazeth)**

**Partenariat ODCV/Conseil Général 19** : 2013 est la dernière année de la convention signée avec le CG19. Il s'agit désormais de réfléchir et d'adapter les nouveaux termes de la prochaine convention qui devra prendre en compte tout un ensemble d'éléments et de facteurs comme la conjoncture économique et sociale, notre fonctionnement et le coût d'entretien des bâtiments, nos objectifs, nos possibilités de développement.

**Révision des tarifs** : le glissement progressif de la subvention du CG19 de fonctionnement en bourses d'aides au départ doit nous amener à réfléchir sur notre politique tarifaire. En effet la question se pose sur la compensation de cette subvention par d'autres produits ou par une augmentation mesurée et pertinente de nos tarifs. C'est dans cette logique que le COPIL a modifié certaines règles d'attribution des bourses du CG19 :

- Suppression de l'aide aux séjours familles hiver à Chamonix
- Réduction de l'aide sur les séjours linguistiques
- Augmentation de l'aide de 15 à 16€ pour les séjours été.

### **Séminaire 2012 :**

Du 10 au 13 Décembre 2012 s'est tenu à Chamonix le séminaire de l'ensemble des personnels permanents de l'ODCV. Cette rencontre a permis à la nouvelle équipe de mieux connaître l'ensemble des salariés. Thierry Benazeth a profité de ce temps de travail pour présenter les chiffres 2012, les budgets de fonctionnement 2013, ses objectifs en termes de fonctionnement et de commercialisation, ses conceptions sur la gestion du personnel. Plusieurs questions et problèmes ont été évoqués par le personnel.

- Ateliers conditions et outils de travail de Roger
- Loyer des personnels logés
- Equipement des animateurs permanents de Chamonix
- Prime salariale
- Statut de certaines personnes
- Ancienneté et déroulement de carrière

Thierry BENAETH s'est donné deux mois pour y répondre. A ce jour toutes les réponses ont été apportées. Il est par ailleurs décidé de rédiger une newsletter pour maintenir un lien entre les différents lieux, les salariés, les administrateurs. Celle-ci serait réalisée avant l'AG et en décembre.

## **7- Questions diverses.**

### **Accès au coffre loué au Crédit agricole**

Monsieur MASSOULIER rappelle que l'Association loue un coffre pour y déposer les sauvegardes de ses fichiers informatiques (comptabilité, facturation, paie du personnel...) qu'elle doit faire régulièrement. Il convient, en effet, que les sauvegardes les plus importantes soient conservées en dehors des locaux de l'ODCV où elles pourraient être détruites en cas de sinistre.

Afin de faciliter la mise en sécurité des fichiers informatiques il demande au Conseil d'Administration de donner pouvoir à Monsieur Thierry BENAETH, Directeur Général, pour accéder à ce coffre exclusivement destiné à recevoir ces sauvegardes.

Le Conseil d'Administration donne son accord.

### **Clôture de compte bancaire :**

Monsieur BENAETH indique que les comptes bancaires ouverts à CHAMONIX (Crédit Lyonnais) et à La MARTIERE (Crédit Agricole), pour assurer le suivi d'activités « annexes » telles que les ventes de souvenirs et de produits divers, ne sont plus utiles et qu'il serait souhaitable de les clôturer.

Après avoir obtenu toutes les précisions nécessaires le Conseil d'Administration donne pouvoir à Monsieur BENAETH pour effectuer la clôture de ces comptes.

Plus de question.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président remercie tous les participants à cette réunion, et leur adresse tous ses vœux pour la nouvelle année.

La séance est levée à 18h30.